RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE — 2eme CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES du 5 mars 1967

MESDAMES,
MESDEMOISELLES,
MESSIEURS,

CHERS AMIS,

A la veille d'un scrutin qui sera décisif non seulement pour l'avenir de notre circonscription mais également pour le Pays tout entier, il m'est un devoir de vous faire connaître mon programme et ma manière de penser les différents problèmes qui nous préoccupent tous.

En effet, il me paraît impossible de voir personnellement chaque électeur et même de lui demander de se déplacer pour une réunion publique, qui en tout état de cause, ne pourrait être de l'ordre que de quelques minutes, ce qui aurait pour résultat de vous occasionner un derangement et au cours de laquelle il est matériellement impossible d'exposer un programme électoral.

Il est indispensable que vous sachiez quelle est la personne qui sollicite vos suffrages.

Originaire de la région, âgé de 41 ans, marié, 3 enfants, je suis notaire à Saint-Hilaire-du-Harcouët depuis plus de 10 ans, Maire de ma Commune et Conseiller Général de la Manche.

Par ma profession et mes fonctions électorales, je suis en rapport constant avec toutes les couches de la population.

Agriculteurs, commerçants, ouvriers, artisans, employés, membres des professions libérales, retraités, vos problèmes et vos aspirations me sont connus. Chaque jour, je suis en contact direct avec l'un ou l'autre d'entre vous et nombreux sont ceux qui me font l'honneur de leur confiance dans des domaines dépassant le plan professionnel.

J'envisage, en cas d'élection, de créer des permanences et un secrétariat compétent et efficace. Vos élus : Conseillers Généraux, Maires, Conseillers Municipaux, vos représentants de toutes les organisations professionnelles et syndicales seront mes conseillers.

MA CONCEPTION DU ROLE DU DÉPUTÉ ME FERA UNE OBLIGATION DE CONTACTS PERMANENTS AVEC MES ÉLECTEURS AFIN DE MIEUX CONNAITRE LEURS ASPIRATIONS, LEURS DÉSIRS, LEURS CRAINTES, LEURS DIFFICULTÉS ET D'AGIR EN CONSÉQUENCE, DE PROMOUVOIR CE QUI EST BON DANS L'ESPRIT ET L'INTERET DE CHACUN, DE LA CIRCONSCRIPTION ET DE LA NATION.

L'étiquette sous laquelle je me présente à vous est :

REPUBLICAIN

Partisan du pouvoir émanant du peuple exercé par ses représentants légaux, c'est-à-dire ses élus, dans les principes de l'inviolabilité de la législation.

INDEPENDANT

N'étant partisan ni d'un oui inconditionnel ni d'un non systématique, je tiens à garder la liberté de mes votes ; je ne serai aux ordres d'aucune formation ou parti politique m'imposant une discipline de vote.

LIBERAL

Partisan des libertés individuelles et des libertés communales, de la libre entreprise, de la liberté dans tous les domaines : commerce, agriculture, industrie, éducation et pensée.

POLITIQUE INTERNATIONALE

- **Promouvoir la paix entre toutes les Nations, tant à l'Est qu'à l'Ouest ;**
- **Renouer des relations amicales avec les Etats-Unis ;**
- **Réaliser l'union politique de l'Europe, condition essentielle de l'existence du Marché Commun ;**
- **Lutte contre la faim dans le Monde, — aide aux Pays sous-développés par une assistance technique leur permettant de faire leur évolution suivant leur originalité propre.**

POLITIQUE GENERALE. — Partisan de la stabilité gouvernementale et du renforcement du rôle et de l'autorité du Parlement. La Constitution actuelle adoptée légalement par le Pays, je me rallie à son maintien bien qu'il soit souhaitable que son article 16 soit revu et étudié, arme très dangereuse de division entre les Français (qu'adviendrait-il si le Président de la République était un Communiste ou un Extrêmiste de Droite ?).

BUTS RECHERCHÉS : **Augmentation du niveau de vie de la population avec les infrastructures que cela impose (logements, emplois, écoles, lycées, moyens de communications, suppression de l'abattement de zônes de salaires, etc...). — Sécurité du travail. — Recherche des débouchés. — Défense du droit de propriété dans tous les domaines. — Promotion de la jeunesse. — Augmentation de l'aide à la famille. Maintien de la vie dans nos campagnes, nos bourgs et nos petites villes commerçantes, — Amélioration des conditions de vie de la femme, tant au foyer qu'à la campagne, au bureau et à l'usine.**

LOGEMENTS. — La pénurie de logements est l'un des problèmes les plus aigus dans notre circonscription, des centaines de familles sont à la recherche d'un toit. Il est primordial de réaliser un important programme de logements qui va de paire avec la création de nouveaux emplois.

Bâtir des logements sociaux : H.L.M., P.S.R., — aide à la construction privée (prêts à taux réduits...), — faciliter l'accession à la propriété.

ENSEIGNEMENT. — Sur le plan technique, arrêter un programme d'études et ne pas changer de directives aussi souvent qu'actuellement.

— Construction d'écoles et de collèges, — développement de l'enseignement technique et agricole avec prise en charge par l'Etat des dépenses qui actuellement grèvent lourdement le budget des communes.

AGRICULTURE. — Politique des prix assurant une juste rémunération du travail des agriculteurs, — soutien des prix des produits agricoles et défense de ces prix tant sur le plan national que celui du Marché Commun, — maintien de la propriété et de l'exploitation familiale agricole, — liberté du commerce et des produits de la ferme, — inviolabilité du domicile et suppression de la taxe complémentaire, — facilités accordées aux agriculteurs pour leurs investissements nécessités par la modernisation de l'agriculture. — Tout mettre en œuvre afin de faciliter l'élevage. — Assouplissement des conditions d'attribution de l'indemnité viagère de départ pour les agriculteurs âgés. — Important effort en faveur de l'habitat rural. Pour le maintien de nos jeunes à la terre, il ne faut pas oublier qu'il est juste qu'ils aient un niveau de vie équivalent aux travailleurs des villes (problèmes des loisirs et confort).

COMMERCE, ARTISANAT. — Défense des petites et moyennes entreprises et artisanat, — défense et liberté du commerce, — allègement fiscal (veiller à ce que la nouvelle imposition à la T.V.A. n'entraîne la ruine du petit commerce) — prêts à taux réduits, — défense et débouchés des productions (notamment de la production du granit).

OUVRIERS et EMPLOYÉS. — Décentralisation, — extension des entreprises existantes, — maintien de la population par la création sur place du marché du travail, — soutenir la petite et moyenne industrie, — assurer la sécurité de l'emploi, — lutter contre le chômage, — amélioration des petits salaires, — allègement de l'impôt sur le revenu, — défense de la législation sociale, — retraite à 60 ans.

PERSONNES AGÉES. — Solution humaine des problèmes de la vieillesse, — retraite permettant une vie décente, — construction de maisons de retraites et maison de repos...

Naturellement, il ne m'est pas possible, dans cette lettre de parler en détail de tous les problèmes. Mais une chose est certaine, j'essaierai de promouvoir le développement économique et social de notre région.

LA PROSPERITE DE LA CIRCONSCRIPTION EST UN TOUT ; LES VILLES ET LA CAMPAGNE SONT LIEES ET LEUR PROSPERITE DEPEND DE LEUR ASSOCIATION ET DE LEUR UNION.

DEVOUE A L'INTERET DE TOUS ET PAR LA MEME AUX BESOINS ET AUX ASPIRATIONS DE TOUTES LES COMMUNES' JE DEFENDRAI LES INTERETS DE CHACUNE D'ELLES DANS UN SOUCI DE PARFAITE EGALITE.

Persuadé qu'en agissant ainsi, je servirai vos intérêts, les intérêts de la circonscription et du pays tout entier, je compte sur vous pour faire sur mon nom une **manifestation** d'union.



Vive la République

Vive la France



Paul GUINEBAULT

Croix du Combattant Volontaire 1939-1945
Conseiller Général de la Manche
Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët
Rapporteur de la Commission des Affaires Economiques du Conseil Général
Président du Comice Agricole du Canton de Saint-Hilaire-du-Harcouët
Membre du Comité d'Arrondissement d'Aide aux Vieillards et Nécessiteux

suppléant : **J.-B. LEFRANC**

Cultivateur — Maire de Vains
Officier du Mérite Agricole
Membre de la Chambre d'Agriculture
Président Départemental
des Caisses
de Réassurances Mutuelles Agricoles

imp. LECHAPLAIS - St-Hilaire